

N°	2	5	2
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil onze Le jeudi 16 juin à 15h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER.
- Désignation d'un représentant de l'Institution au sein du COPIL Natura 2000 FR2200363	Etaient présents ce jour : Mmes GAOUYER, LE VERN, LUCOT-AVRIL, MM. BIGNON, DECORDE, DESTRUEL, MAQUET, SENECAL. Absents excusés : Mmes HUREL (pouvoir à Mme LE VERN), MM. AUBRY, DAVERGNE (pouvoir à M. DESTRUEL), JACOB, JUMEL (pouvoir à Mme GAOUYER), LEFEVRE, PATIN.
DATE DE LA CONVOCATION :	<u>-Désignation du représentant de l'Institution au Comité de pilotage Natura 2000 (COPIL Natura 2000)</u> M. BILLARD rappelle que M. DUHAMEL, ancien membre du Conseil d'administration de l'Institution avait été chargé de représenter l'Institution lors des Comités de pilotage (COPIL) Natura 2000. Il avait, par ailleurs, été élu Président du COPIL et s'était ainsi chargé de veiller au bon avancement de ce dossier.
1 juin 2011	Mme GAOUYER rappelle la candidature de Mme LE VERN sur ce dossier.
NOMBRE DE DELEGUES :	<i>Le vote s'effectuant à main levée, les membres du Conseil, à l'unanimité, élisent Mme LE VERN pour représenter l'EPTB Bresle au COPIL Natura 2000 et accepte, si elle le souhaite, qu'elle puisse se porter candidate à la présidence dudit COPIL.</i>
En exercice	15
Présents	8
Votants	11

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat :

Acte exécutoire le :

la Présidente de l'Institution
Marie-Françoise GAOUYER

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Marie-Françoise GAOUYER**